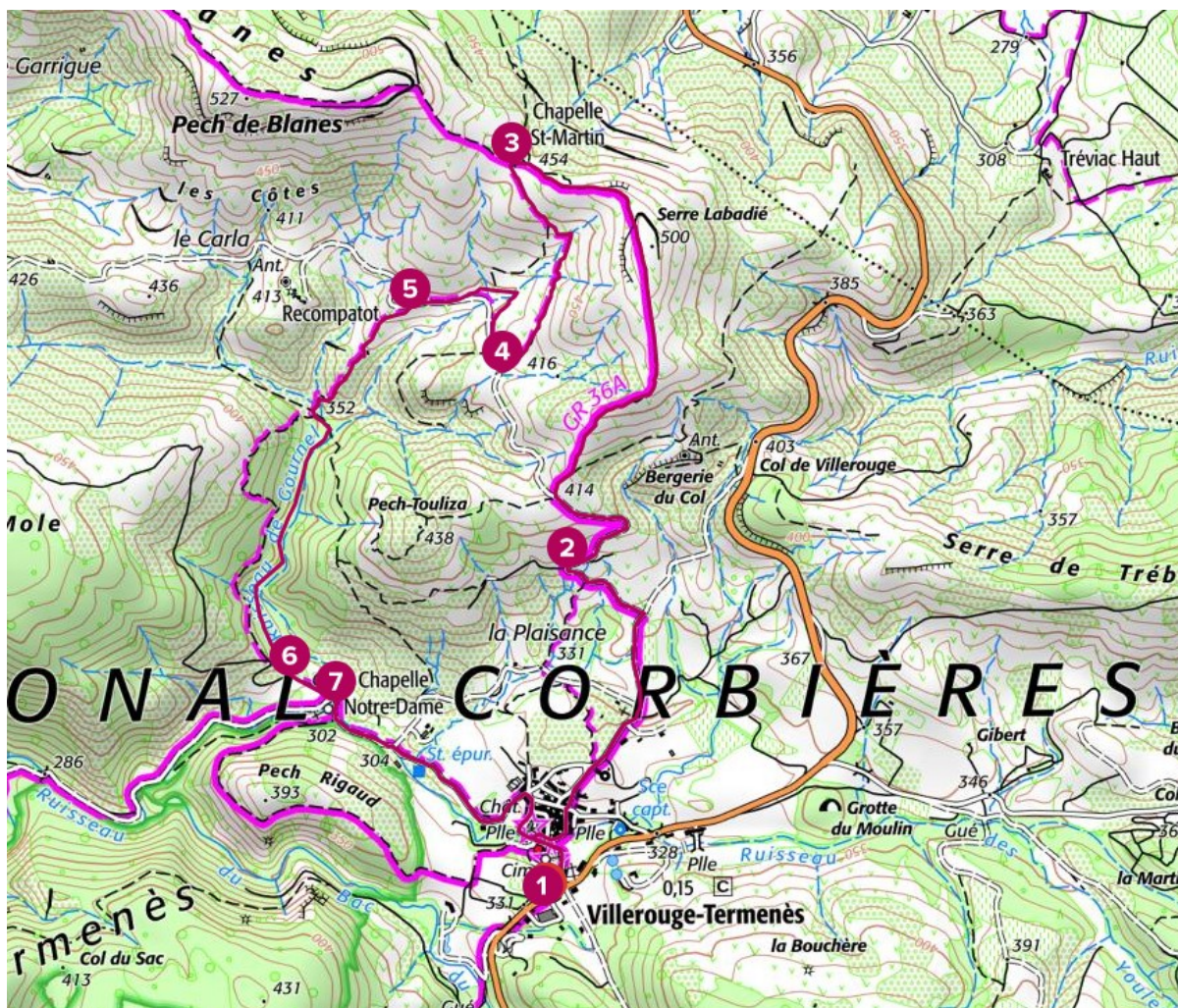


BATONS LA CAMPAGNE



Infos Pratiques

| | |
|-----------------|---------------------|
| Distance | 6,5 km |
| Durée (moyenne) | 02h30 |
| Niveau | Facile |
| Dénivelé | 219 m D+ |
| Départ | VILLEROUGE-TERMENES |
| Typologie | boucle |
| Balisage | Jaune PR |

Votre itinéraire

Étape 1 - De la stèle en pierre, descendre vers la place de la Mairie par la ruelle du cimetière. Franchir le pont Neuf et remonter la rive droite du Lou par la rue Blanche. Effectuer un petit détour par la porte Saint-Jean avant de continuer par la rue des Moulins. Passer près de deux moulins à vent (cairn 1) et contourner un troisième. Le sentier gagne les terres rouges (cairn 2).

Étape 2 - Continuer par la piste à gauche (GR® 36B), passer le roc de l'Aigle (cairn 3) et atteindre le col. S'engager sur le chemin à droite. Il grimpe par la Gaît sur la Serre de Labadié (500 m, cairn 4 ; panorama sur les Corbières). Bordé de buis, bruyères et cistes cotonneux, le sentier redescend et conduit à la chapelle-refuge de Saint-Martin (cairn 5).

Étape 3 - Quitter le GR® 36B et emprunter le sentier à gauche (sud). Il dévale la combe et passe un ru.

Étape 4 - Emprunter la piste à droite.

Étape 5 - Avant la chèvrerie de Reompatot, descendre par le sentier à gauche dans la combe de Gourneil (cairn 6), au pied du pech Touliza. Franchir le gué, puis remonter dans la chênaie verte avant de replonger vers les berges du ruisseau (cairn 7).

Étape 6 - Prendre le chemin à gauche et parvenir à la chapelle (cairn 8) Notre-Dame-des-Champs-Bons (posée sur un îlot, au confluent des ruisseaux de Gourneil et de Notre-Dame).

Étape 7 - Poursuivre dans la vallée par la piste qui devient une route. Contourner le château et, par le pont Vieux, retrouvez la place du village, passer l'église Saint-Étienne (cairns 9 et 10) et regagner le parking.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/batons-la-campagne/>